

#eau
#ville durable
#aménagement
#assainissement
#énergies

Communiqué de presse

Lyon, le 30 novembre 2016

La Confluence, territoire exemplaire pour la gestion durable de l'eau en ville

Dans le cadre d'un contrat d'agglomération signé le 30 novembre avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Métropole de Lyon, Lyon Confluence s'engage à mettre en œuvre des projets de protection de la ressource en eau potable et d'amélioration de la gestion des eaux usées afin de réduire les impacts sur les milieux aquatiques.

La Confluence, laboratoire urbain de 150 ha en cœur de ville, s'est d'ores et déjà imposée comme un territoire exemplaire, en conduisant des initiatives ambitieuses et innovantes en faveur d'une gestion durable de l'eau.

Un lieu d'expérimentation de la ville durable

Reconquête d'un territoire auparavant composé de friches industrielles et logistiques, La Confluence est destinée à assumer toutes les fonctions d'un centre-ville.

Attaché à offrir une véritable qualité de vie aux habitants et aux usagers, ce projet urbain s'est donné pour ambition, dès sa genèse, de répondre aux fortes exigences de la ville durable, avec une attention particulière portée aux solutions économes en énergie et à la préservation des milieux naturels. Les actions en faveur d'une gestion durable de l'eau s'inscrivent pleinement dans ces objectifs.

Une dépollution d'envergure

Le territoire de La Confluence a hérité d'un sol pollué, résultant des activités industrielles et portuaires qui y étaient autrefois implantées.

Dans ce quartier destiné à accueillir des logements, des bureaux, des commerces, des équipements et des espaces publics, les sols ont préalablement fait l'objet d'importants chantiers de dépollution, permettant notamment de se débarrasser des résidus de produits toxiques, métaux lourds et hydrocarbures. Ainsi, pour la première phase, pas moins de 250 000 tonnes de terre ont été extraites et dépolluées dans un centre de traitement.

Ceci a également permis de mettre fin aux risques d'infiltrations de substances polluantes dans les nappes souterraines, ainsi que dans le Rhône et la Saône.

Développer un réseau séparatif des eaux pluviales et des eaux usées

La Confluence développe un réseau d'assainissement de 40 ha en réseau séparatif des eaux pluviales et des eaux usées. Celui-ci permet, grâce à un traitement distinct des eaux selon leur origine, de réduire

le volume des eaux pluviales se dirigeant vers la station d'épuration de Pierre Bénite. 20 ha ont déjà réalisés et les 20 autres sont en cours de réalisation dans le cadre de la phase 2 d'aménagement. L'installation en septembre 2015 du système CycloneSep a marqué une première étape dans ce déploiement. Cet ouvrage de traitement des eaux pluviales, positionné en aval du réseau d'assainissement, traite l'ensemble des eaux pluviales collectées côté Rhône avant que celles-ci soient rejetées dans le fleuve. Doté d'une cuve en béton armé et d'une grille cylindrique en acier inoxydable, il permet de retenir les macros déchets, les matières en suspension et les hydrocarbures légers qui circulent dans les réseaux d'eaux pluviales.

Des aménagements qui privilégient l'absorption des eaux pluviales

Lors des fortes pluies, les surfaces en béton ou en bitume sont incapables d'absorber l'eau, par conséquent celle-ci fait déborder les réseaux d'assainissement, entraînant une pollution des nappes et des rivières. C'est l'une des raisons pour lesquelles il faut redonner aux sols la possibilité de laisser s'infiltrer les eaux de pluie.

Plusieurs actions conjointes ont déjà permis de désimpermeabiliser une partie significative des sols de La Confluence.

De nombreux espaces verts, bandes plantées, arbres, cœurs d'îlot végétalisés en pleine terre, ainsi que des jardins aquatiques et la Darse, ont été créés, facilitant l'infiltration des eaux de pluie.

Les matériaux perméables, tels que les sols en stabilisé, les pavés poreux ou les dalles à joints perméables, sont privilégiés autant que possible dans la réalisation des voies de circulation, permettant ainsi d'absorber l'essentiel des pluies annuelles et d'éviter les risques d'inondation.

De même, les espaces dédiés au stationnement comportent des structures engazonnées, complètement perméables, mais capables de supporter de lourdes charges.

Parallèlement, l'installation de bassins de rétention permet de retenir les pluies d'orage.

Optimiser la gestion de l'eau potable et des eaux usées dans les bâtiments

Les cahiers des charges des bâtiments de La Confluence incitent les constructeurs à privilégier les solutions permettant d'économiser l'eau potable, en favorisant par exemple la collecte des eaux pluviales et des eaux grises pour l'arrosage ou pour l'alimentation des chasses d'eau des WC.

Les eaux grises peuvent être également valorisées pour la production d'eau chaude sanitaire. En effet, la résidence LUX Confluence est équipée d'un système ERS (Energy Recycling System). Celui-ci capte dans les canalisations les calories des eaux usées grises issues des douches, baignoires, vaisselles et lave-linge et les transfère, via une pompe à chaleur, dans un ballon de stockage d'eau chaude sanitaire. Les eaux usées sont ensuite rejetées dans le réseau d'assainissement. Ce système permet de couvrir 90 % des besoins en eau chaude sanitaire des 43 logements de la résidence.

Contact presse

Agence Géraldine Musnier

Mathilde Virat : 04 78 91 06 07 – mathilde@agencegeraldinemusnier.com